



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: REP-REC-03-2025

Sujet : Mise à jour – Programme de subventions pour des collectivités inclusives

Date de la réunion : 10 février 2025

Préparé par : Justin Lafrance, *Directeur des loisirs, par intérim*

Diffusé et/ou collaboré avec : Amélie Deschamps, *Coordonnatrice de la communication et du marketing*

Approbation : Pierre Leroux, *directeur général*
En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.

Recommandation

[Que le Conseil prenne connaissance des informations présentées dans ce rapport.]

Considérations financières

Dans le budget 2024, le Conseil avait alloué 8 000 \$ pour le pavage d'un sentier accessible reliant les installations du parc Marcel Legault. Lors de la préparation de la demande de subvention, nous avons identifié une opportunité d'améliorer le projet en élargissant le sentier afin d'assurer une accessibilité accrue dans l'ensemble du parc. Cela a conduit à une révision du projet, avec un coût estimé à 22 489 \$, montant que nous avons demandé dans le cadre de la subvention. La totalité du financement a été accordée.

La municipalité a ensuite décidé d'améliorer davantage le projet en ajoutant un sentier accessible vers les structures de jeu, portant le coût total du projet à 27 370,60 \$. Par conséquent, la contribution municipale est devenue 4 881,60 \$.

Cette utilisation stratégique du financement externe a permis à la municipalité d'accroître la portée du projet tout en restant financièrement responsable.

Les implications financières ont été vérifiées avec le budget annuel et/ou la politique ou le règlement applicable approuvé : OUI

Contexte

Dans le cadre des exigences de la demande de subvention, l'une des mesures de performance était de présenter un rapport au Conseil détaillant l'état d'avancement et l'impact du financement. Ce rapport met en lumière les objectifs et les bénéfices communautaires du programme de subvention pour des collectivités inclusives, approuvée par le ministère des services aux aînés et de l'accessibilité.

Rapport

En collaboration avec le comité de rédaction des demandes de subventions, La Municipalité de La Nation a obtenu un financement dans le cadre du programme de subvention pour des collectivités inclusives. L'objectif principal de ce programme est d'améliorer l'accessibilité des espaces extérieurs en modernisant l'environnement bâti, permettant ainsi aux aînés et aux personnes en situation de handicap d'avoir un accès équitable aux ressources communautaires.

Le nouveau sentier de 1 420 pieds carrés répond pleinement à ces objectifs et améliore considérablement l'accessibilité du parc. Il relie désormais sept infrastructures du parc, rendant l'espace plus inclusif et accessible à tous les résidents. Sans cette subvention, seule une ou deux installations auraient été accessibles, limitant ainsi l'utilisation par la communauté.

Ce projet représente une avance majeure en réduisant les obstacles et en favorisant l'inclusivité, permettant aux personnes de toutes capacités de profiter pleinement du parc et de ses installations.

Liens aux priorités

Le sentier s'aligne avec plusieurs priorités municipales, notamment le Plan directeur des parcs et loisirs ainsi que le Plan d'accessibilité. En augmentant les opportunités d'activités physiques en plein air pour les aînés et les personnes en situation de handicap, il renforce les liens communautaires et encourage un mode de vie actif.

Plan de communication

La Coordinatrice des communications et du marketing a annoncé l'achèvement du projet sur les plateformes officielles des médias sociaux de la municipalité le 18 novembre 2024. De plus, le projet a été mis en avant sur les pages de représentants gouvernementaux, soulignant ainsi son impact positif sur la communauté.

Autre(s) option(s) à la recommandation

N/A

Pièces jointes

Photos avant et après